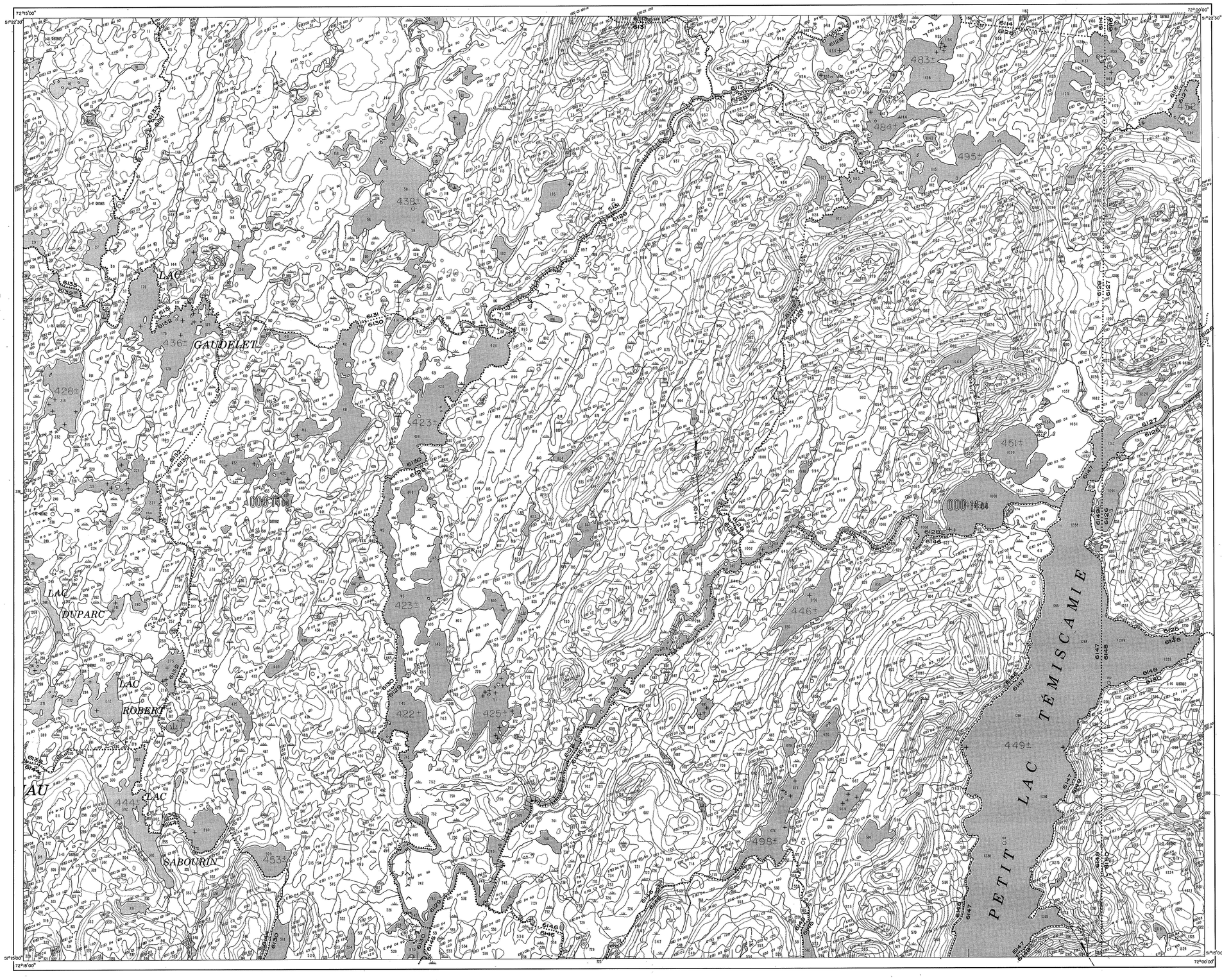

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0,5 — 1,0 — 1,5 — 2,0 — 2,5 — 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste.
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à peuplier
— — à mélèze
— — (plantation)
Pessière
— — (épinette noire et/ou thuya occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à peuplier
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette de Norvège)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — (à sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à mélèze
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — et/ou thuya (où occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec peuplier
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — — (à pin rouge occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec peuplier
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — — (à pin gris occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec mélèze
— — — — avec pin rouge
— — — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — — avec peuplier
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — — (plantation)
— — — — Plantation de pin sylvestre
Cédrière
— — (à thuya occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à peuplier
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de thuya)
Prucheraie
— — (à pruche occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à peuplier
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de pruche)
Mélèzin
— — (à mélèze occupant plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze européen)
— — (plantation de mélèze kurichi)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec chêne
— — — — avec sapin
Bouleau à bouleau blanc avec épinette noire ou rouge
— — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec pin gris
Feuillu d'essences tolérantes avec pin rouge
Peuplerie avec sapin
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire ou rouge
— — avec résineux
Érablière à bouleau jaune
Érablière résineuse
Mélangés à feuillus tolérants
— — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — sur station humide
— — (plantation)
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — à bouleau jaune
Peuplerie
Chênaie rouge
Érablière
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — à bouleau jaune
— — à peuplier
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleau jaune
— — de peuplier hybride
— — de tilleul d'Amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Voie ferrée abandonnée
Emplacement urbain, camping, villégiature, cases de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche vivaces: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Chablis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TIGES DE:	CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans		70-30 (ans) 30-70 (ans)
30 "	21-40 "		80-30 " 30-80 "
50 "	41-60 "		90-30 " 30-90 "
70 "	61-80 "		100-30 " 30-100 "
90 "	81-100 "		110-30 " 30-110 "
100 "	101 et plus		120-70 " 70-120 "

FORÊT HÉQUIENNE

Jn (jeune inéquienne): Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre D et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre D et 60 ans.

Vieilleux inéquienne: Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges arrêtées de 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges vieilles de 60 ans.

GRILLE DENSITÉ – HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEURS	10m 1	17m 2	10m 3	10m 4	7m 5	4m 6
A 60%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 40%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Abrupte	91 % et plus	a
Pente locale moyenne de parcelle		p

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 g 10 m 6 — 6 — 6129 — 12d
S1 = station; E1 = classe de pente; C3 = classe d'âge; g = origine; 10 m = classe de hauteur; 6 = classe de densité; 6 = sous groupe d'essences; 6129 = groupement d'essences; 12d = type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'INL FOR.: GROUPE-CONSEIL ROCHE LTÉE.
SIGNATURE: [illegible]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'INL FOR.:
SIGNATURE:

Carte forestière: Photographie aérienne: 1987; Année de publication: 1988; Année de révision:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 2
Unité de gestion: 26
Unité d'aménagement: 4
Unité de sondage: 8
Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 14
Concessionnaire ou autres: 04
Bassin hydrographique: 40508
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité: 98000
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle: 6129 *
Région écologique: 12d
Municipalité régionale de comté

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du 15/5/87
Déclinaison magnétique 22° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

TABLE AU D'ASSEMBLAGE

32-P-10	32-P-9	22-M-12	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-P-7	32-P-8	22-M-5	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-P-2	32-P-1	22-M-4	

32 P/8 S.E.